



entreprendre
MRC BÉCANCOUR

RAPPORT ANNUEL

EGALE PLUS.COM



2020

Sommaire

Message de la présidente et du directeur général

3

L'année en quelques chiffres

5

Bilan des actions

6

Travailler ensemble

14

Message de Daniel Béliveau | Lucie Allard



L'année 2020 fut marquée par la pandémie et les mesures de confinement. Au diapason de nos entreprises, nous avons dû nous réinventer et revoir nos stratégies d'accompagnement. Dès le début, nous avons été à pied d'œuvre, nous avons relevé nos manches. Rapidement, nous avons su adapter notre façon de travailler, de soutenir et de répondre aux besoins de nos entreprises, de notre monde.

Cette crise mondiale a certes des conséquences lourdes pour nos familles, pour nos entreprises, pour la vitalité de notre milieu. Depuis le tout début, en concordance avec nos valeurs, nos actions visent à soutenir et alléger les soucis financiers, matériels et humains que celle-ci peut générer. Néanmoins, nous avons également assisté à la naissance de grandes réalisations. Grâce au talent créateur et au leadership de notre communauté, nous avons su innover et se solidariser. Nous avons vu le sentiment d'appartenance à notre communauté s'accroître, se solidifier. Une vague de générosité s'est déployée à la grandeur du territoire.

À l'échelle nationale, la promotion de l'achat local a pu bénéficier à nos producteurs, nos créateurs de richesses. Cette sensibilisation a mobilisé la population et permis à nos entreprises de faire découvrir leurs produits et leurs services. Plusieurs ont d'ailleurs bonifié leur offre de services. En ce sens, nous avons fait des pas importants. Nous devons nous assurer de conserver ces nouvelles habitudes de consommation.

L'accès au financement et à l'accompagnement de nos entreprises a été au cœur de nos actions. Toujours, notre équipe a été prompte et proactive. Dès l'annonce des nouvelles mesures d'accompagnement et

**GRÂCE AU TALENT
CRÉATEUR ET AU
LEADERSHIP DE NOTRE
COMMUNAUTÉ, NOUS
AVONS SU INNOVER
ET SE SOLIDARISER.**

**AU-DELÀ
DES MONTANTS
INVESTIS,
IL Y A DES GENS
QUI CROIENT EN
LEURS ENTREPRISES,
QUI PERSÈVÈRENT,
DES GENS DE CŒUR.**

parfois même avant, en+reprendre MRC Bécancour a démontré son savoir-faire. Ainsi, malgré une année hors du commun, nous vous présentons des résultats plus que satisfaisants. C'est 1 342 940 \$ qui ont été versés à nos entreprises et plus de 300 entreprises ont été contactées et/ou accompagnées.

Au-delà des montants investis, il y a bien sûr des gens qui croient en leurs entreprises, qui persèverent, des gens de cœur qui veulent maintenir les emplois, conserver ce qu'ils ont bâti. L'implication et l'acharnement de chaque membre de cette grande communauté d'affaires sont remarquables et s'avèrent indispensables au maintien de la vitalité de notre région. L'équipe d'en+reprendre MRC Bécancour l'a bien compris et entend poursuivre tous ses efforts.

Nous tenons donc à remercier et à féliciter chaque membre de cette belle équipe pour leur flexibilité, leur proactivité, leur empathie, leur écoute et leurs grandes compétences. Nous sommes fiers de votre travail.

Nous remercions également chaleureusement les membres du comité d'investissement qui ont été fort sollicités. Dans un contexte inhabituel, en mode virtuel, ils ont su prendre des décisions éclairées et s'adapter rapidement aux nouvelles directives et programmes d'aides financières mis en place par le gouvernement. Leur disponibilité et leur professionnalisme ont permis d'accélérer l'octroi des mesures d'accompagnement.

Enfin, nous remercions nos partenaires, nos entrepreneurs, nos promoteurs, les municipalités et les organismes qui œuvrent sur notre territoire. Nous sommes riches de votre confiance et de la qualité de votre présence.

Soyez assurés que les membres du conseil d'administration d'en+reprendre MRC Bécancour poursuivront nos actions et qu'en collaboration avec nos entreprises, nous sortirons vainqueurs de cette pandémie.

Merci à vous tous!

Accompagnement

250

Entreprises membres et non-membres d'en+reprendre MRC Bécancour ont été contactées pour évaluer leurs besoins dans le contexte de la pandémie.

64

Entrepreneurs que nous avons aidés dans leur développement et/ou leur lancement d'entreprises.

Aide financière

54

Entreprises ont bénéficié d'une mesure exceptionnelle afin de limiter la pression financière et de les aider à traverser la crise sanitaire. En+reprendre MRC Bécancour a accordé des moratoires (capital et intérêts) pour les prêts en cours provenant du Fond local d'investissement (FLI) et du Fonds locaux de solidarité (FLS).

18 178 \$

Provenant du Fonds de soutien aux entreprises (FSE) pour payer les intérêts des prêts FLI et FLS pour les 54 entreprises (COVID-19).

30

Entreprises devant cesser en totalité ou en partie leurs activités ont obtenu de l'aide financière afin de les soutenir. Le financement provient du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) et du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM).

1 207 600 \$

Programmes de financement PAUPME et le volet AERAM qui ont été accordés aux entreprises.

Comité d'investissement

43

Dossiers de financement ont été analysés par le comité d'investissement.

19

Rencontres avec les membres du comité pour accepter l'aide financière pour les entreprises.

135 340 \$

Programme de financement provenant du FLI et du FLS octroyé à 9 entreprises.

16 entreprises
8 730 \$ en subvention

Pour de l'équipement en télétravail ou pour la conception d'un site transactionnel.

COVID-19

Le 13 mars 2020, le Québec a été mis en pause pour contrer la pandémie sanitaire. Les entreprises de la MRC de Bécancour ont été particulièrement touchées. Ce contexte a apporté son lot de défis, de changements et d'adaptations de façon constante pour nos entreprises que ce soit au niveau de l'ampleur de la baisse des revenus, la baisse de la demande des biens et services, les mesures prises pour les employés (mise à pied, télétravail, réduction des heures, etc.), les changements à effectuer pour s'adapter aux mesures exigées par le gouvernement, etc.

L'équipe d'en+reprendre MRC Bécancour a fourni des conseils et des solutions sur mesure pour aider les entrepreneurs à atténuer les pressions financières et les perturbations.

Conformément à nos valeurs d'entreprises, notre équipe a su rapidement être proactive tout en assurant une rigueur et démontrant une attitude positive. Leur principale préoccupation était de proposer un service adéquat à nos entreprises et de leur offrir les meilleurs outils pour les aider à passer à travers la crise actuelle.

en+reprendre MRC BÉCANCOUR #çavabienaller

Situation de télétravail

Le télétravail est une pratique qui s'est répandue pendant la crise liée à la COVID-19. En+reprendre MRC Bécancour n'a pas échappé à cette tendance. Dès la première semaine de confinement, l'équipe a su s'organiser en mode de travail virtuel afin de s'engager à ce que tous les services offerts demeurent opérationnels et ainsi interagir avec les entrepreneurs, les partenaires et les médias.

En+reprendre MRC Bécancour a opté pour une organisation hybride. Certains employés étaient en présentiel et d'autres en télétravail. Le nombre de personnes au bureau respectait le ratio suggéré par le gouvernement. De plus, des normes sanitaires ont été mises en place pour éviter la propagation du virus. Ce type de gestion a demandé un ajustement, mais tous ont pu poursuivre leur travail sans accuser de retard.

**ILS SE SONT MOBILISÉS.
ILS ONT À CŒUR LA VIABILITÉ
DES ENTREPRISES.
ILS ONT DÉMONTRÉ UNE
GRANDE DISPONIBILITÉ POUR
OCTROYER RAPIDEMENT
LE FINANCEMENT NÉCESSAIRE
POUR FAIRE UNE RÉELLE
DIFFÉRENCE AFIN
DE PRÉSERVER LA SURVIE
DES ENTREPRISES.**

Comité d'investissement

En neuf mois, les membres du comité d'investissement se sont réunis 19 fois. Ils ont passé en revue et recommandé du financement pour soutenir 43 dossiers d'investissement.

Ils se sont mobilisés. Ils ont à cœur la viabilité des entreprises. Ils ont démontré une grande disponibilité pour octroyer rapidement le financement nécessaire pour faire une réelle différence afin de préserver la survie des entreprises.

Formé de six personnes, le comité d'investissement a le mandat de recevoir, d'analyser et d'accepter les demandes, ainsi que les projets en lien avec les divers programmes de financement. Il applique la politique d'investissement dans un souci de saine gestion des portefeuilles. Il respecte les orientations et les critères pour l'octroi de prêt ou de l'aide financière.

La composition du comité se répartit de la façon suivante : un élu municipal délégué par la MRC de Bécancour, un représentant du conseil d'administration d'en+reprendre MRC Bécancour, trois personnes provenant de la communauté socioéconomique et un représentant du Fonds de solidarité FTQ.

Campagne achat local Ici! J'achète local dans la MRC de Bécancour

En+reprendre MRC Bécancour a mis sur pied une campagne de financement participative pour soutenir les commerces et les organismes de première ligne les plus touchés par la COVID-19 de la MRC de Bécancour. Cette campagne a été réalisée par l'entremise du programme de Desjardins «Du cœur à l'achat» qui doublait l'objectif de la campagne, jusqu'à concurrence de 25 000\$. Cette contribution a été en totalité partagée entre les organismes communautaires associés à la campagne, soit le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour, le Centre du Plateau Laval et Entraide Bécancour.

La campagne s'est tenue du 29 juin au 29 juillet 2020.

Le public était invité à acheter des cartes-cadeaux dans l'un des commerçants participants et la MRC de Bécancour bonifiait le montant de la carte-cadeau.

Grâce à la mobilisation citoyenne, un montant

de 25 350\$ a été recueilli, représentant 101% de l'objectif fixé. Ce sont donc des retombées totales de 65 350\$ qu'aura permis de générer ce grand effort de solidarité au bénéfice de nos commerces locaux et organismes de première ligne.

En tout, ce sont près de 20 commerces de notre localité dans le secteur de l'agroalimentaire, la restauration et le milieu touristique que la campagne aura permis de soutenir grâce à la participation de 127 contributeurs. C'est la preuve que le financement participatif peut représenter un véritable déclencheur de solidarité au bénéfice de la vitalité de nos communautés.

La réalisation d'une capsule vidéo a été faite grâce à la participation du porte-parole de la campagne, Dr Jocelyn Hébert, du Fief de la rivière, la présidente d'en+reprendre MRC



MERCI !

MOI J'ACHÈTE DANS LA MRC DE BÉCANCOUR

**POUR SOUTENIR NOS ENTREPRISES ET
UN MAXIMUM DE PERSONNES
CONTRE LA PANDÉMIE**

Bécancour, madame Lucie Allard, la porte-parole des organismes communautaires, madame Ginette Deshaies, le représentant des producteurs et transformateurs en agroalimentaire, monsieur Philippe Gingras, de Bleuets et cie, le porte-parole des restaurateurs, monsieur Marc Hamel, du Complexe hôtelier le 55 et le représentant du milieu touristique, monsieur Philippe Dumas, du Moulin Michel de Gentilly.

Campagne achat local - Résultats

25 350 \$

des citoyens

101 %

de l'objectif

3

organismes en aide
alimentaire

25 000 \$

Desjardins

20

commerces

3

secteurs d'activités
(restauration,
agroalimentaire et
milieu touristique)

15 000 \$

MRC de Bécancour

127

contributeurs

65 350 \$

Total

en+reprendre

MRC BECANCOUR

PORTAIL COVID-19

Penser la crise, une information à la fois

En+reprendre MRC Bécancour transmettait régulièrement, par l'entreprise de son site Internet, des médias sociaux et de son infolettre, des publications afin de mieux orienter les entrepreneurs sur les mesures sanitaires et les programmes de financement mis en place par les gouvernements provinciaux et fédéraux.

Une section sur le site Internet et des publications Facebook ont été dédiées pour mettre en valeur des fournisseurs d'équipement pour les entreprises qui devaient adapter leurs espaces et pratiques en lien avec les changements sanitaires apportés par la pandémie de la COVID-19.

Ce répertoire vise à soutenir l'achat local, en plus d'agir comme source d'information.

En mode solution pour aider nos entreprises

Toutes les restrictions et fermetures reliées à la COVID-19 ont eu des impacts majeurs sur les activités des entreprises et en+prendre MRC Bécancour désirait faire partie de la solution.

E-COMMERCE

SUBVENTION POUR VOUS PROPULSER VERS LE
COMMERCE EN LIGNE

CONTACTEZ-NOUS

PROGRAMME
AUX
ENTREPRISES

TÉLÉTRAVAIL

SUBVENTION D'UN MONTANT MAXIMUM DE 500 \$
POUR S'ÉQUIPER ADÉQUATEMENT

PROGRAMME
AUX
ENTREPRISES

Commerce en ligne

Pendant que l'économie était au neutre, la bonne nouvelle c'est que le commerce en ligne faisait partie de la liste des services essentiels. En offrant un programme de subvention, en+prendre MRC Bécancour propulsait les entreprises vers les clients qui développaient de nouvelles habitudes de consommation. La contribution financière était non remboursable et non récurrente. Le montant de l'aide financière était fixé à 50% ou d'un montant maximum de 1 000 \$.

L'Internet est l'une des solutions qui permet un contact entre les entreprises et ses clients. Nos entrepreneurs devaient prendre le virage du commerce électronique. Il était impératif de les encourager à se doter d'un site commercial. La pandémie a fait faire un bond de 10 ans dans le comportement d'achat en ligne des consommateurs. Ils ont été nombreux à s'être retournés vers l'Internet pour effectuer leurs emplettes.

Nous avons choisi des plateformes faciles, rapides et simples avec trois partenaires de la région soit, ADN communication, ZaniCom et Duo Énergie Graphique. Chacun offrait des outils complémentaires et s'adaptaient aux besoins de l'entrepreneur.

Télétravail

Le gouvernement du Québec a invité les employeurs à faire preuve de souplesse afin de laisser leurs employés faire du télétravail dans la mesure que les tâches effectuées par l'employé le permettent. Une telle orientation dépend, entre autres, de la disponibilité des outils technologiques. Plusieurs de nos entreprises ne bénéficiaient pas d'équipements adéquats pour la migration d'utilisateurs vers le télétravail. Le programme a pallié financièrement à équiper des entreprises afin de limiter les contacts physiques.

Le programme de subvention pour le télétravail a été mis en place le 18 mars 2020. Celui-ci était dédié uniquement aux entreprises du territoire de la MRC de Bécancour.

Moratoire de 3 mois

Le 18 mars, toutes les entreprises ayant un prêt avec en+reprendre MRC Bécancour, provenant du Fonds local d'investissement (FLI), du Fonds d'investissement en agriculture de la MRC de Bécancour (FIAB) et du Fonds locaux de solidarité (FLS), ont pu bénéficier d'un moratoire de trois mois complet sur le remboursement des prêts incluant capital et intérêts.

Le 9 juin, il y a eu un prolongement du moratoire déjà en vigueur pour un trois mois supplémentaires sur le remboursement des prêts en capitalisant les intérêts.

En assouplissant nos normes, cela a permis d'atténuer la pression financière et ainsi alléger le souci financier aux entreprises.



Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME)

En+reprendre MRC Bécancour a reçu une nouvelle enveloppe qui représentait près de 1 207 600 \$ pour soutenir les PME. Ce nouveau fonds a été confirmé par le gouvernement du Québec en avril 2020.

Le programme visait les petites et moyennes entreprises de tous les secteurs d'activités, y compris les coopératives et les entreprises d'économie sociale ayant des activités marchandes.

Le financement permettait de soutenir le fonds de roulement d'une entreprise dont la situation financière était précaire afin qu'elle soit en mesure de maintenir, consolider ou relancer ses activités. L'aide accordée a pris la forme d'un prêt pouvant atteindre un montant maximal de 50 000 \$ à un taux d'intérêt de 3 %.

Volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM)

En octobre, lors de la 2^e vague reliée à la pandémie de la COVID-19, le gouvernement a mis en place une bonification au PAUPME, le volet Aide aux entreprises en régions en

FONDS POUR LES ENTREPRISES

15 AVRIL 2020

AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

L'aide accordée pourra prendre la forme d'un prêt, pourra atteindre un montant maximal de 50 000 \$, à un taux d'intérêt de 3 %. Un moratoire de 3 mois sur le capital et les intérêts s'appliquera sur tous les contrats de prêt.

Le programme vise les petites et moyennes entreprises de tous les secteurs d'activités, y compris les coopératives et les entreprises d'économie sociale ayant des activités marchandes.

Fonds complémentaire avec les autres programmes existants des gouvernements fédéraux et provinciaux.

en+reprendre

MRC BÉCANCOUR

→ egaleplus.com

alerte maximale (AERAM), dont en+reprendre MRC Bécancour s'est vu confier la gestion. Ce programme d'aide avait l'objectif de soutenir les entreprises devant cesser en totalité ou en partie leurs activités. L'aide financière a pris la forme d'un pardon de prêt « aide financière non remboursable ».

C'est plus de 1 207 600 \$ qu'en+reprendre MRC Bécancour a octroyé à 30 entreprises.

Pour les programmes PAUPME et AERAM, le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec a reconnu qu'en+reprendre MRC Bécancour a su répondre rapidement aux besoins des entreprises. Selon lui, nous avons été une des régions qui a octroyé le plus d'argent pour soutenir nos entreprises. L'équipe a été proactive auprès des entrepreneurs.

CONSEILS AUX PME

Joignez-vous à nous
tous les lundis à 8h30

AVIS AUX
ENTREPRISES

Conseils aux PME

En+reprendre MRC Bécancour a organisé des rendez-vous virtuels pour des séances d'informations avec les entrepreneurs. Les membres de l'équipe étaient disponibles pour répondre aux questions et aux besoins des entreprises. Étant donné que l'information circulait rapidement, il était difficile pour eux de s'y retrouver.

À l'occasion d'une sortie de presse, trois représentants du milieu économique bécancourais, soit le maire de la Ville de Bécancour, M. Jean-Guy Dubois, le directeur général d'en+reprendre MRC Bécancour, M. Daniel Béliveau, ainsi que le président-directeur général de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, M. Maurice Richard, ont pris position sur le milieu de l'emploi à Bécancour et sur la difficulté des employeurs de la Ville à trouver de la main-d'œuvre.

En+reprendre MRC Bécancour a accepté de recevoir les candidatures des chercheurs d'emplois et s'est fait un devoir d'acheminer leurs coordonnées aux entreprises qui ont manifesté un besoin, dans l'optique où ces chercheurs n'ont pas de besoins spécifiques relevant d'autres instances spécialisées.

CHERCHEURS
D'EMPLOIS

DES EMPLOIS
DISPONIBLES
POUR VOUS

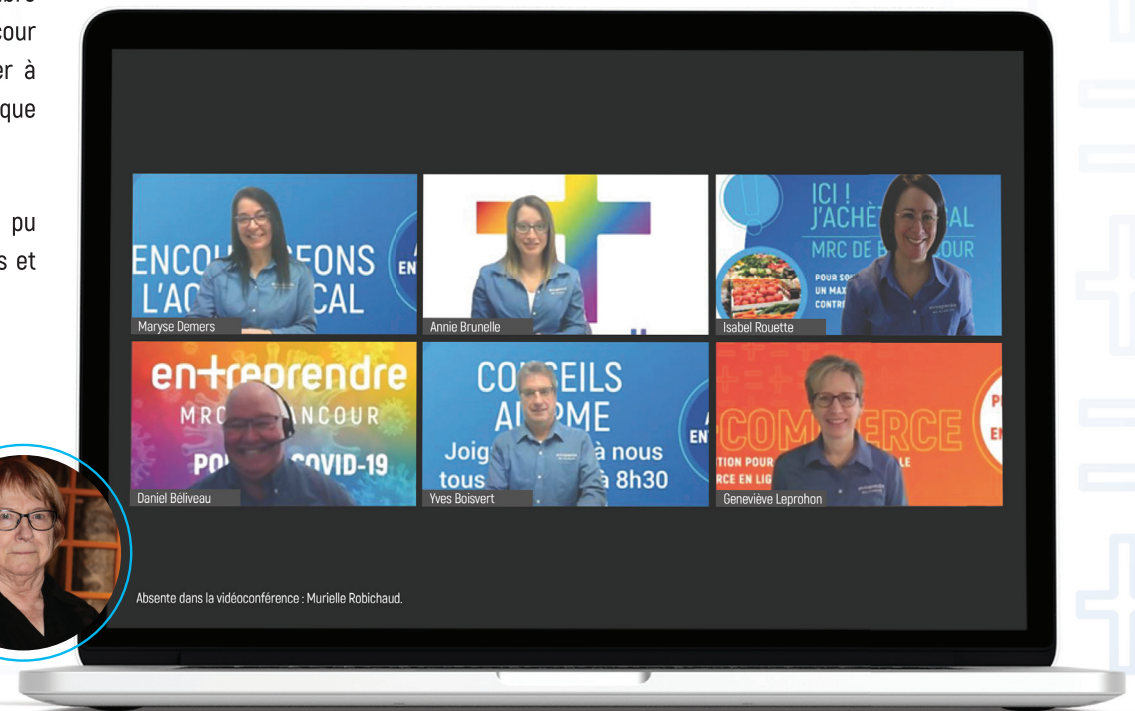
Les défis ont été nombreux et la pression immense pour notre équipe. La pandémie a apporté des changements significatifs dans leur façon de travailler. L'utilisation de la vidéoconférence ou toute nouvelle plateforme et outil technologique que chacun a dû apprendre à utiliser.

En même temps, des centaines d'entrepreneurs voyaient leurs résultats financiers s'anéantir sans compter le questionnement sur leur capacité de survie. Chaque membre de l'équipe d'en+reprendre MRC Bécancour ont travaillé sans relâche pour les aider à traverser cette crise sanitaire et économique et ainsi éviter la catastrophe.

Tout au long de cette aventure, elle a pu compter sur de nombreux collaborateurs et partenaires.

Leur effort collectif a su faire la différence, chacun a su jouer son rôle adéquatement. Ensemble, nous avons dû nous « retourner de bord » rapidement et s'adapter et trouver de nouvelle façon de travailler pour aider les entreprises qui essaient de s'adapter aux nouvelles mesures.

En+reprendre MRC Bécancour peut compter sur une équipe efficace et compétente.



en+prendre

MRC BÉCANCOUR

LE RAPPORT ANNUEL est édité une fois par année par en+prendre MRC Bécancour (CLD de la MRC de Bécancour). Il constitue le rapport d'activités et d'investissements réalisés en 2020. Responsable et rédactrice: Isabel Rouette, conseillère en communication et commercialisation. Réviseuse: Annie Brunelle, secrétaire de direction. Graphisme: ADN communication.

3689-1, boulevard Bécancour
Bécancour, Qc G9H 3W7
Téléphone 819.298.3300
information@egaleplus.com

[EGALE PLUS.COM](http://EGALEPLUS.COM)